


DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 06/10/2022
Reçu en préfecture le 06/10/2022
Affiché le 
ID : 974-249740101-20221006-2022_091_BC_8-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 octobre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE TROIS OCTOBRE à 16 h 00,
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port, salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Emmanuel SERAPHIN, Président.

Nombre de membres en exercice : **16**
Nombre de présents : 11
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2022_091_BC_8
*Avenant aux conventions de l'appel à
projets ACI 2022*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise
DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme
Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Olivier HOARAU - M. Henry
HIPPOLYTE - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard
MONIER

Nombre de votants : 15

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
27 septembre 2022

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
10/10/2022


ÉTAIT ABSENT(E) :

Mme Huguette BELLO

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Mireille MOREL-COIANIZ procuration à Mme Roxanne PAUSE-
DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard
MONIER - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Emmanuel
SERAPHIN - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 06/10/2022
Reçu en préfecture le 06/10/2022
Affiché le 
ID : 974-249740101-20221006-2022_091_BC_8-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 OCTOBRE 2022

AFFAIRE N°2022_091_BC_8 : AVENANT AUX CONVENTIONS DE L'APPEL À PROJETS ACI 2022

Le Président de séance expose :

Le Bureau Communautaire du 4 juillet 2022 a validé la participation financière de la collectivité à 9 Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) retenus dans le cadre de l'appel à projets 2022 second semestre.

Conformément à la convention signée, les actions devaient démarrer avant le 30 juin 2022. Compte-tenu de la décision du Bureau communautaire du 4 juillet 2022, il est demandé un report de date de démarrage avant le 30 septembre 2022 pour les 9 ACI retenus.

Porteur	Intitulé de l'ACI	Lieu	Montant maximum
AGK	Bann Zardin La Vi	Le Port	30 000 €
AGK	ACI Semences pei	Le Port	30 000 €
Cyberun	Fabrication Numérique et Economie Circulaire	Saint Paul / Trois Bassins	30 000 €
3I	Cartons	Saint Paul	30 000 €
LPM	Voiles	Saint Paul	30 000 €
Webcup	ACI Numérique	Saint Paul	30 000 €
AEC	Atelier répar'active au sein des QPV	Le Port	30 000 €
ARDI	ACI coiffure sociale	Trois Bassins	30 000 €
KAZKABAR	Agroforesterie/ PPAPPP	Saint Paul	30 000 €

La proposition d'avenant qui a pour objet de modifier les dates de démarrage et de fin d'ACI est jointe en annexe.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 15/09/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 19/07/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER les projets d'avenant à la convention qui seront signés entre le TCO et chaque association,**
- **AUTORISER le Président à signer les avenants avec chaque association retenue.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président